

ABONNEMENTS

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR LA CIE. D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE PROPRIÉTAIRE.

L. LAVERGNE, Gérant.

J. E. PERRAULT, Rédacteur

35me ANNÉE

ARTHABASKAVILLE, 15 FEVRIER 1901

No. 6

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

ANNONCES

Les insertions, la ligne... 20 centimes

Toute publication personnelle ou insérée, rapports d'institutions financières

ZEPH. NAULT, Imprimeur.

MANDEMENT

Pour la publication de l'Encyclique "Temporis quidem sacri"

ELPHEGE GRAVEL,

Par la grâce de Dieu et la faveur du Saint-Siège, Evêque de Nicolet, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

Au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction de Notre Seigneur Jésus-Christ

Nos très chers frères,

Le vingt quatre décembre dernier, aux premières veilles de Noël, Notre Saint-Père le Pape fermait la porte sainte du Jubilé et quarante mille voix faisaient retentir les voûtes de l'immense basilique de Saint-Pierre du chant solennel de l'action de grâces.

Les lendemains, encore tout impressionné des imposantes cérémonies de la veille, l'âme inondée de joie et de consolation au souvenir des merveilles qu'avait daigné opérer, au milieu de son peuple, la miséricorde divine, Léon XIII a tourné ses regards vers le monde et, à l'exemple de ses illustres prédécesseurs, il a bien voulu ouvrir le trésor des indulgences dont il a été constitué le gardien et le dispensateur fidèle et étendre le Grand Jubilé à l'univers catholique.

Il vous souvient, N. T. C. F., avec qu'il accente de profond tristesse l'immortel Pontife, dans Sa Bulle Apostolique "Properante ad exitum", vous rappele les maux présents de la société, avec quelle force et quelle onction il avertissait ces hommes de leur devoir et avec quel bonheur et quelles espérances il conviait les fidèles de la terre à Rome pour le Jubilé de l'Année Sainte: "Qu'elles tombent! —disait-il— que d'erreurs! quel immense multitudes d'âmes courra vers le trépas éternel! Une angoisse partielle Nous étroit douloureusement toutes les fois que Nous songeons au grand nombre de chrétiens qui, séduits par la lueur de penser et de juger, et s'abreuvant avidement du venin des mauvais doctrines, corrompent chaque jour en eux-mêmes, le précieux bienfait de la foi divine.

De là le dégoût de la vie chrétienne et de la diffusion des mauvaises mœurs; de là cette convoitise ardente et insatiable de tout ce qui frappe les sens; de là cet abaissement de toutes les préoccupations et de toutes les pensées, qui, seignant de Dieu, s'attachent à la terre. On peut à peine dire combien de fléaux sont déjà sortis de cette source malsaine, compromettant les fondements mêmes des Etats. C'est l'esprit de révolte rénaissant dans les esprits, le soulèvement confus des appétits populaires, les périls imprévus, les crimes tragiques, ne sont pas autre chose, pour qui veut bien en examiner la cause, que le résultat de la lutte sans loi et sans frein pour la conquête et la jouissance des choses mortelles.

Il est donc de l'intérêt à la fois des individus et de la société qu'on vienne avertir les hommes de leur devoir, réveiller les cœurs assoupis dans leur léthargie, rappeler au sonnet de leur salut tous ceux qui, presque à chaque heure, s'exposent aveuglément au danger de périr, et risquent, par leur nonchalance ou par orgueil, de perdre les biens célestes et immuables, pour lesquels seuls nous sommes créés. Or, c'est précisément à ce résultat que tend l'Année Sacrée. Durant tout ce temps, en effet, l'Eglise, comme une mère qui ne se souvient que de sa douceur et de sa miséricorde, s'efforce de tout son zèle et de tout son pouvoir d'amener les hommes à se corriger et à expier leurs fautes par la pénitence. Dans ce but, multipliant ses applications et augmentant ses instances, elle s'efforce d'apaiser la Divinité outragée et d'obtenir du ciel une grande abondance de présents divins. Ouvrant large ment le trésor de grâces, dont elle a la disposition, elle appelle à l'espérance du pardon l'ensemble des chrétiens et s'attache particulièrement à vaincre les volontés résistantes elles-mêmes par un redoublement d'indulgence et d'amour.

Il est une heure dans la vie, N. T. C. F., où Dieu parle avec plus de force et d'onction à la conscience d'un chrétien, une heure où la quelle se trouve le salut éternel. Heureux l'homme qui prête alors une oreille attentive aux invitations du Seigneur et malheur à celui qui méprise sa bonté et sa tendresse! Qui sait si ce Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'a pas attaché la grâce de votre justification et de votre persévérance finale à l'heure présente, si le Jubilé ne doit pas être pour vous ce temps favorable, dont parle S. Paul, tempore accepto exaudivit te? ce jour de salut auquel est promis le secours efficace, et in die salutis adjuvi te? Laissez-vous, N. T. C. F., vous ouvrir notre cœur et vous presser, par les entrelacs de Jésus-Christ, du ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu: Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis (II Cor. VI). Vous le savez, on ne se moque point impunément de Dieu: Deus non irridetur. Mais lorsqu'il est question de la miséricorde de Dieu, vous invitez au repentir et à la pénitence; n'endurcissez pas vos cœurs: hardie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra (Ps. 94); voilà peut-être le dernier coup de la grâce; le ciel est ouvert; tout s'intéresse pour vous; grâces intérieures, grâces extérieures, bons exemples, jamais temps plus favorable pour la conversion, ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II Cor. VI). Bénévoles faibles dans la foi? épronvez-vous de la difficulté à pardonner, à vous résigner dans les épreuves, à pratiquer les vertus chrétiennes, à remplir fidèlement vos devoirs d'état? vous faut-il rompre avec des habitudes tyranniques, sortir de l'occasion du péché, réparer des injustices, expier toute une vie de sautes et de profanations? Mettez-vous à l'œuvre sérieusement et, en dont vous ne pouvez résister cette fois à surmonter tous les obstacles. Et pourquoi? Parce que vous ne priez pas de seuls, mais avec l'Eglise universelle, que son Dieu en Epoux exauce toujours; parce que le Saint-Esprit opérera également dans vos âmes pour les éclairer, les fortifier et les sanctifier; parce que le Jubilé, c'est l'heure du grand pardon et de la réconciliation parfaite avec Dieu.

Et quelles faveurs, N. T. C. F.! Pendant les six mois qui vont suivre, partout où il se trouvera une âme vraiment chrétienne, une âme de bonne volonté, il sera loisible de pénétrer au trésor de l'Eglise la plus riche des indulgences, celle qu'elle appelle très précieuse, et elle pourra non-seulement se purifier de la coupure du péché, mais aussi obtenir la rémission totale de la peine temporelle due à ses propres fautes. En effet, N. T. C. F., si vous gagnez en entier le Jubilé, toute cette peine temporelle vous sera remise, de sorte que ceux qui auraient eu à passer plusieurs années dans le purgatoire, en seront exempts, privés également de la peine temporelle, et ainsi de suite. Mais par le Jubilé elle est détruite et anéantie pour jamais. Oh! oui, si nous étions assez heureux pour gagner en entier la grâce du Jubilé, si nous pouvions nous en assurer, nous vous dirions avec les théologiens, que vous avez un second baptême, un second baptême, qu'il n'est plus rien en vous qui ressemblé au péché, que vous êtes tout entiers en Jésus-Christ, que vous ne devez rien à sa justice; Nous ajouterions même qu'en un sens votre bonheur est plus grand que celui d'un enfant qui vient d'être baptisé: en état de grâce comme lui, amis de Dieu comme lui, exempts comme lui de toute peine même satisfactoire, vous auriez au-dessus de lui des mérites actuels qu'il ne peut avoir. Que cette pensée nous parait touchante et capable de vous animer! Et considérez donc combien elle est ardente la charité du Pontife qui nous accorde une grâce aussi extraordinaire! afin de réformer plus sûrement les mœurs chrétiennes, de resserrer davantage les liens qui unissent l'Eglise Catholique à la Chaire de Pierre, d'opérer plus efficacement le salut des peuples, et d'attirer sur le nom sacré des bénédictions plus abondantes, il n'existe personne, pas même ceux qui ont été privilégiés pendant l'Année Sainte. Si même l'Indulgence ne peut se gagner qu'une fois et il n'y a que ceux qui ont fait le vœu héroïque, qui soient capables d'appliquer, aux âmes du Purgatoire.

Il est une heure dans la vie, N. T. C. F., où Dieu parle avec plus de force et d'onction à la conscience d'un chrétien, une heure où la quelle se trouve le salut éternel. Heureux l'homme qui prête alors une oreille attentive aux invitations du Seigneur et malheur à celui qui méprise sa bonté et sa tendresse! Qui sait si ce Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'a pas attaché la grâce de votre justification et de votre persévérance finale à l'heure présente, si le Jubilé ne doit pas être pour vous ce temps favorable, dont parle S. Paul, tempore accepto exaudivit te? ce jour de salut auquel est promis le secours efficace, et in die salutis adjuvi te? Laissez-vous, N. T. C. F., vous ouvrir notre cœur et vous presser, par les entrelacs de Jésus-Christ, du ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu: Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis (II Cor. VI). Vous le savez, on ne se moque point impunément de Dieu: Deus non irridetur. Mais lorsqu'il est question de la miséricorde de Dieu, vous invitez au repentir et à la pénitence; n'endurcissez pas vos cœurs: hardie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra (Ps. 94); voilà peut-être le dernier coup de la grâce; le ciel est ouvert; tout s'intéresse pour vous; grâces intérieures, grâces extérieures, bons exemples, jamais temps plus favorable pour la conversion, ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II Cor. VI). Bénévoles faibles dans la foi? épronvez-vous de la difficulté à pardonner, à vous résigner dans les épreuves, à pratiquer les vertus chrétiennes, à remplir fidèlement vos devoirs d'état? vous faut-il rompre avec des habitudes tyranniques, sortir de l'occasion du péché, réparer des injustices, expier toute une vie de sautes et de profanations? Mettez-vous à l'œuvre sérieusement et, en dont vous ne pouvez résister cette fois à surmonter tous les obstacles. Et pourquoi? Parce que vous ne priez pas de seuls, mais avec l'Eglise universelle, que son Dieu en Epoux exauce toujours; parce que le Saint-Esprit opérera également dans vos âmes pour les éclairer, les fortifier et les sanctifier; parce que le Jubilé, c'est l'heure du grand pardon et de la réconciliation parfaite avec Dieu.

Cependant, N. T. C. F., nous ne pouvons pas vous dissimuler la vérité. Ce serait une grave erreur de croire qu'il suffise, pour entrer en possession de tant de bienfaits, d'une conversion quelconque, que l'Eglise, en nous appliquant les mérites de N. S. J. C., de la Ste Vierge et des Saints, nous dispense de la prière et de la mortification. Vous ne pouvez pas dire: Seigneur, par la voix de son prophète, hœc dicit Dominus: Convertite-vos à moi de tout votre cœur, convertimini ad me in toto corde vestro (Joel. II. 12). Or, qu'est-ce que c'est qu'une telle conversion? que nous fût-il faire pour revenir à Dieu? tout notre cœur? Le prophète le proclame bien haut: in jehovah, il faut vouloir pratiquer la pénitence; in fletu il faut savoir pleurer; in planctu, il faut gémir sur nos égarements passés. La loi est dure peut-être, mais que vous en avez, c'est la loi: durat lex, sed lex, et la parole du Maître est vraie aujourd'hui plus que jamais: Si vous ne faites pénitence vous périrez tous (Luc. XIII. 5).

Vous savez, N. T. C. F., que la source même de toutes les consolations et de tous les repentirs; si vous avez raison de douter de vos confessions, profitez de ces jours de salut pour dissiper les inquiétudes et recouvrer la paix intérieure. Le prêtre est resté d'aujourd'hui extraordinaire en votre faveur et Dieu vous attend pour vous faire miséricorde (Is. XXX. 18). Soyez des hommes de prière, montrez-vous de véritables disciples de Christ en fuyant le péché et en crucifiant votre chair, et cherchez à faire naître dans votre cœur des sentiments de contrition parfaite, afin que l'indulgence du Jubilé vous profite dans sa plénitude. De cette façon, N. T. C. F., vous répondrez aux sollicitations de la grâce, et l'Eglise et la société vront des jours meilleurs, la paix et le bonheur resplendront dans les familles, et les bénédictions du ciel se répandront sur le monde. Daignez le Seigneur réaliser nos espérances et nos vœux, et missions nous pendant ces jours de salut, voir la foi, la piété, la fervente, et plus en plus et chez nos prêtres, et chez nos religieux et nos religieuses, et chez notre peuple!

(Suite à la quatrième page)

Bonne Santé



La santé du corps tout entier dépend du sang et des nerfs. Le sang doit être riche, rouge et pur, les nerfs vigoureux et forts. C'est pourquoi un remède qui crée un sang nouveau et qui donne de la vigueur aux nerfs, s'attaque à l'origine de bien des maladies sérieuses. Ce sont là les effets des

Pilules Roses du Dr Williams

et leur pouvoir de vaincre la maladie. Des milliers de cas—un grand nombre dans votre voisinage—prouvent que ce remède guérit infailliblement le rhumatisme, la sciatique, la paralysie partielle, la danse de St-Guy, le mal de tête nerveux, les battements de cœur et toutes faiblesses sous toutes les formes chez les hommes ou les femmes.

Mais vous devez avoir les véritables Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. Les imitations ne peuvent pas opérer de guérison et toutes les autres pilules roses ne sont que des imitations de cette grande médecine.

Mlle Alma Gauthier, fille de M. Adélar Gauthier, propriétaire d'un hôtel bien connu à Trois-Rivières, jouit d'une très grande estime parmi ses compagnes, qui se sont grandement réjoui de son retour à la santé après une grave maladie. Un reporter s'était présenté pour s'enquérir des faits, mais comme Mlle Gauthier était en visite hors de la ville, chez des parents, son père raconte comme suit l'histoire de sa guérison:

"Sans les Pilules Roses du Dr Williams j'ai lieu de croire que ma fille ne serait pas de ce monde, et je serais un ingrat si je ne recommandais pas ce remède, qui lui a rendu la santé. Les premiers symptômes de sa maladie datent de plusieurs années. Au début, ils n'étaient pas très alarmants et nous étions sous l'impression que ce n'était qu'un mal passager. Il n'en fut pas ainsi; elle devenait de plus en plus faible, les maux de tête revenaient souvent, elle n'avait pas d'appétit, elle était accablée et incapable de supporter la moindre fatigue. Elle se mit sous les soins d'un bon médecin, mais son état ne s'améliora point. Au contraire elle perdit du terrain. Il lui était impossible de monter un escalier sans arrêter plusieurs fois. Elle avait la figure excessivement pâle; enfin elle avait cette maladie de langueur qui fait tant de victimes parmi les jeunes filles, et nous croyions que la consommation finirait par l'emporter. Sur la recommandation pressante d'un ami de la famille, nous lui fîmes prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Avant qu'elle eût fini la deuxième boîte son appétit s'était amélioré, ce qui nous paraissait un indice favorable. Nous en achetâmes une demi-douzaine de boîtes. Dès lors la vigueur et le courage augmentaient de jour en jour. Aujourd'hui il ne reste pas le moindre vestige de sa maladie, et il n'y a pas une jeune fille à Trois-Rivières qui ait meilleure santé qu'elle. Elle doit sa guérison aux Pilules Roses du Dr Williams, et je suis heureux d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance."

Les véritables pilules ne sont vendues qu'en paquets semblables à la gravure ci contre à droite, avec une enveloppe rouge. Si l'on vous offre d'autres pilules ne les prenez pas, mais adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Elles vous seront expédiées frais de port payés à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.



LES USURIERS

M. Madore a présenté, aux Communes, le bill qui honore M. Handrand avait soumis au Sénat aux deux dernières sessions du président parlement pour la ré-

D. J. H. VICNEAU



Médecin Vétérinaire TROIS-RIVIERES, P. Q. Gradué et Médaille de L'Université Laval de Montréal.

L'IMPERIALE Compagnie d'assurance Limitée CONTRE LE FLU DE LONDRE (Établie en 1803.)

CAPITAL SOUSCRIT.....\$6,000,000 CAPITAL PAYÉ.....1,500,000 FONDS INVESTIS D'AUDELÀ 8,000,000 Bureau à Montréal, 107 Rue St-Jacques. L. LAVERGNE, AGENT. Arthabaskaville.

J. A. HEBERT NOTAIRE, STANFORD, P. Q.

Z. DUCHARME MARRIÉ VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Poteaux pour l'entourage des lois, etc. Une visite est sollicitée. 31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles M. PAUL TOURIGNY Marchand De VICTORIAVILLE

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

MEUBLES DE SALON Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES (Side-Boards) Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont exceptionnellement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée. 8 septembre 96.—1 a.

HOTEL NICOLET L. N. D. HOUE PROPRIÉTAIRE, RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

M. Houe informe le public qu'il a fait l'acquisition de l'ancien "hôtel du Canada" et qu'il a fait de grandes réparations afin de pouvoir donner satisfaction au public voyageur. Situé dans le centre des affaires. Salles d'Échantillons pour les Comités Voyageurs et Voitures à la disposition des Hôtels. Chambres et Pension de 1ère Classe.—1 a

L. S. Caron & Cie Entrepreneurs Généraux NICOLET

Successieurs de la société Caron & Bergeron qui vient d'être dissoute. MANUFACTURIERS de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, TOURNAGE et DÉCOUPAGE. Ouvrage de menuiserie de toutes sortes AMEUBLEMENT D'ÉGLISES. PLANS, DEVIS ET ESTIMES FOURNUS SUR DEMANDE.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

COTE & GIROUARD Avocats ARTHABASKAVILLE Bâtisse voisine de L'Union des Cantons de l'Est. P. H. COTE, J. E. GIROUARD

J. S. DOUCET AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: près du palais de justice.

J. C. NOEL AVOCAT BUREAU A INVERNESS

J. E. PERRAULT AVOCAT A ARTHABASKAVILLE Bureau: Vain du Bureau de Poste.

HECTOR GAUDET AVOCAT A VICTORIAVILLE Bureau: Chez M. Z. Ducharme, notaire.

LAVERGNE & FAUCHER, NOTAIRES Arthabaskaville.

C. A. GAUVREAU NOTAIRE Agent de la Cie. d'Assurance la Victoriaville Québec.

FELIX CORMIER, L.L.B. NOTAIRE Commissaire de la C. S. D. A. ASSURANCE: vie et feu. Secrétaire-Trésorier. WICKHAM OUEST, P. Q. 25 juin 1896.—1 a.

F. X. LEMIEUX NOTAIRE ARTHABASKAVILLE Agent de Prêt et d'Assurance. Bureau de Notaire & Not.

J. F. PARÉ NOTAIRE ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L. Médecin-Chirurgien Rue de l'Église, Arthabaskaville. 9 août 94.—1 a

L. A. DUFRESNE INGENIEUR CIVIL Arpenteur Provincial et Fédéral. Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada. COLLECTEUR DE BREVETS Bureau: 553 rue King. SHELBROOKE, P. Q. Téléphone Bell 340.

St LAWRENCE HALL Nos. 138 & 139, Rue St-Jacques MONTREAL. HENRY HOGAN, Propriétaire.

L'Hôtel le mieux connu de la Paix, avec du confort — Jan 94.—1 a

Hotel Grande Union VICTORIAVILLE.



PERRAULT & PRÉRE Propriétaires.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Stantford.

Parmi les planètes principales, il y en a quatre qui ont des satellites secondaires...

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Les porteurs de la bière étaient : M. James Bettez ; M. Alexis Laliberté ; M. Saül Baillargeon et M. Eugène Brisette ; la croix était portée par M. Lactance Cauchon.

Madame Veckeman et Mademoiselle Eugénie Rousseau ont, en maintes circonstances dans nos grandes fêtes religieuses, contribué par leurs belles voix à rehausser l'éclat du chant dans notre église.

M. l'abbé Irénée Douville, Supérieur du Séminaire de Nicolet, était en promenade à Stanfold, mercredi et jeudi, l'hôte de son compagnon de classe, M. le curé Désaulniers.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Le service divin a été célébré par M. le curé Mondou, et l'absoute chantée par M. le curé D'aul.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous. Examinez votre enfant avec soin et si à ce symptôme, donnez-lui les TABLETTES SANTOMEL.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

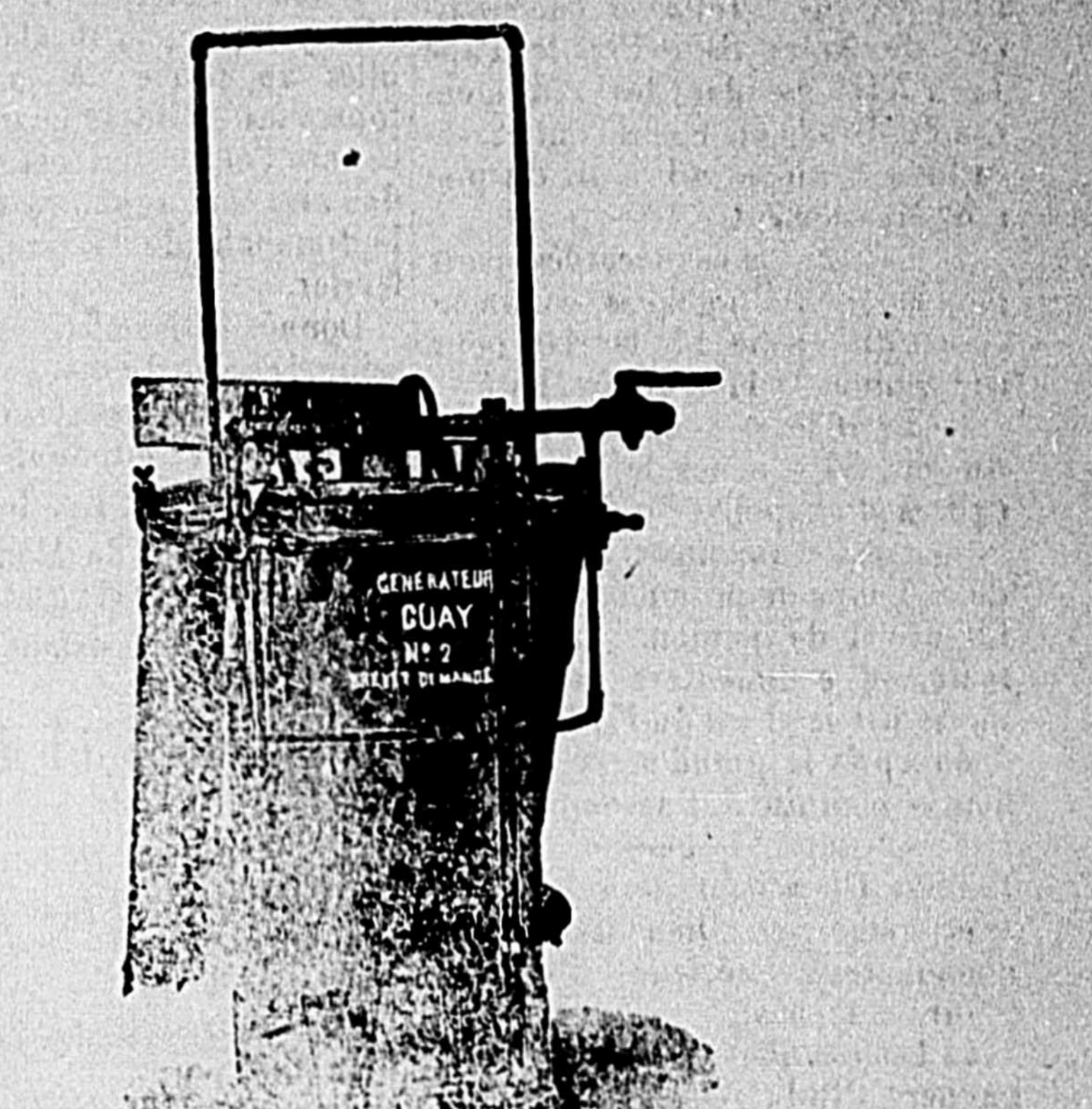
Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

Un petit enfant qui se frotte le nez souvent souffre toujours des vers. Nos grand-mères connaissent cette marque avant nous.

GAZ ACETYLENE

GENERATEUR GUAY



LE SEUL PARFAIT

LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY, PLESSISVILLE, P. Q.

LA BANQUE BOISON

Albion Hotel

Pierre Maheu

Arthabaskaville, P. Q.

GÉDEON BERGERON

Portes, Chaises, Boudoirs, Jalousies, Moutures, etc., etc.

BANQUE DE QUÉBEC

PAUL THIBAUT

Fruits et Sucreries aux prix de Montréal

POISSON FRAIS

MOUTURES

Maison à vendre

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

Demandez le corset belge chez J. B. Ouellet.

M. Godfroid Vaillant

Vieillard de 74 ans, incapable de travailler depuis plusieurs années, prend les PILULES MORO et se guérit.

IL SOUFFRAIT D'INDIGESTION ET DE BRULEMENTS D'ESTOMAC.

Quand bien même le vieillard serait affaibli par les années, il ne doit pas souffrir, et les dernières années de sa vie doivent se passer sans douleurs et sans misères.

Son estomac se refuse à digérer les aliments qu'il prend, si le souffre de douleurs de rhumatisme, de mal de reins, ou si sa vessie est affectée, il doit, comme le jeune homme, voir à se soulager de ses maux et à se guérir.

Les Pilules Moro, feront pour lui ce qu'elles font pour tous les hommes qui souffrent, qui prennent avec patience et qui donnent à leur santé le soin nécessaire; elles aident à l'estomac, donnent de la force aux membres fatigués, et assouplissent les articulations.

Le témoignage de Monsieur Vaillant, qui suit, est une grande preuve de leur valeur; ce vieillard, âgé de 74 ans, souffrait tellement de brûlements d'estomac, qu'il ne pouvait plus rien manger, maladie bien connue chez les personnes âgées ainsi que chez les jeunes.

Il était devenu faible et ne pouvait plus faire le moindre travail. Naturellement à son âge, tout le monde désespérait de lui, on ne croyait pas qu'il pût revenir à la santé.

Chemins de Fer BOSTON & MAINE

2 trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

La ligne la plus courte, la plus rapide entre Lévis et Richmond pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Les plus bas prix sur tous les points.

Les plus bas prix sur tous les points. Arrive Concord, N.H. 5.43 a.m. 2.50 p.m.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

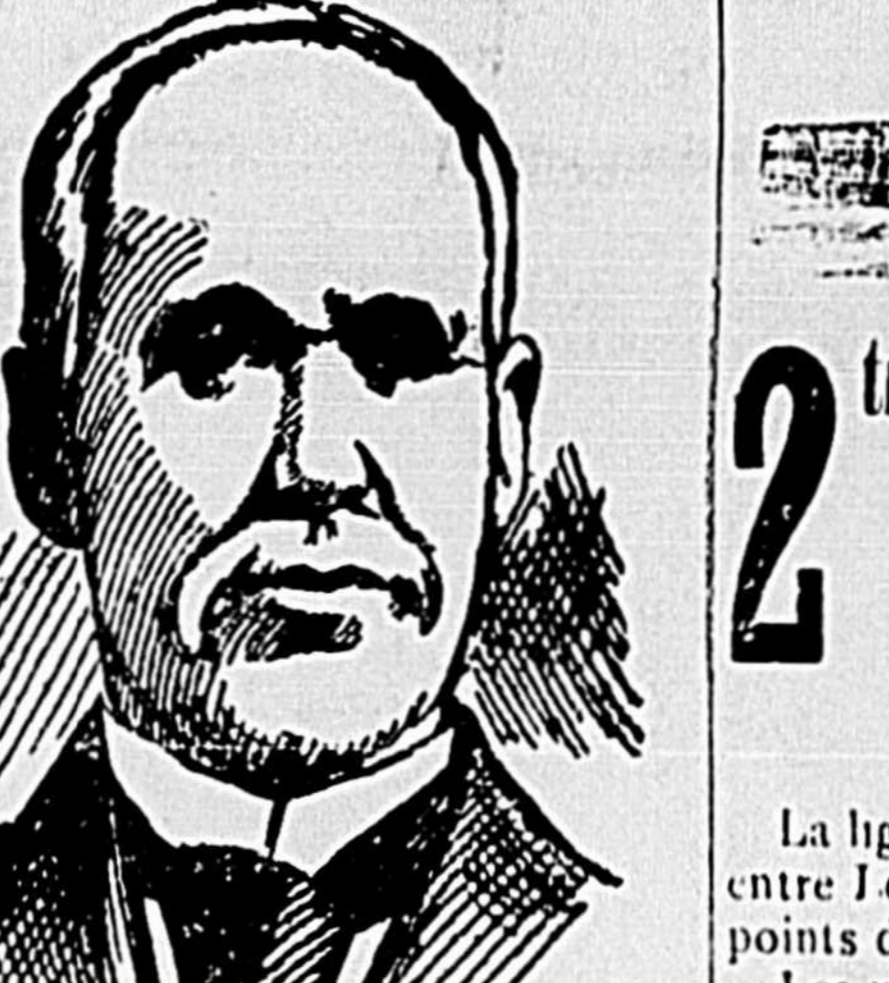
Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.

Le service des trains est assuré par les chemins de fer Boston & Maine.



M. GODFROID VAILLANT.

Témoignage de M. G. Vaillant: "J'ai été très satisfait des Pilules Moro et des bons conseils qui m'ont été donnés. J'ai 74 ans et depuis plusieurs mois j'affaiblissais tous les jours. Mon estomac ne digérait plus rien, je prenais et je souffrais de brûlements d'estomac et de la pituite. Ma famille me fit prendre les Pilules Moro, elles me donnèrent appétit, mes maux disparurent, je repris une occupation habituelle, je travaillai aux récoltes comme un homme en santé et c'est avec le plus grand plaisir que j'encourage ceux qui pourraient souffrir comme moi à prendre les Pilules Moro, et à écrire pour des conseils et des avis."

M. GODFROID VAILLANT, Masham Mills, Qué.

Les Pilules Moro prises à la dose de deux après chaque repas, donneront à l'homme épuisé la force nécessaire pour remplir ses devoirs sans trop de fatigue; elles aideront sa digestion, lui permettront de manger ce qu'il veut, sans que son estomac soit fatigué, et tiendront ses intestins réguliers. Elles guériront aussi le mal de tête, le mal de rhumatisme et toutes les maladies dont les hommes souffrent si souvent et qui sont causées par l'impureté du sang.

Les médecins de la Compagnie Médicale Moro, peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit: Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

MANDEMENT

(Suite de la page précédente)

A ces causes, le Saint-Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1. La traction ci-jointe de l'Encyclique "Tempus quidem sacrum" de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, étendant les indulgences du Jubilé au monde entier, sera lue et publiée à la suite du présent Mandement.

2. Les six mois accordés pour gagner ces indulgences commenceront dimanche, 17 février, pour se terminer le 17 août prochain.

3. Le 16 février, après l'Angelus du soir, les cloches de toutes les églises et chapelles du diocèse sonneront pour annoncer l'ouverture de ce temps de miséricorde, de pénitence et de pardon. Le lendemain, on commencera la grand-messe par le chant du "Veni Creator".

4. Après la grand-messe du 18 août—solennité de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge—on chantera le "Te Deum" pour clore le Jubilé et remercier Dieu des grâces abondantes et précieuses que nous y aurons reçues.

5. Les conditions à remplir pour gagner l'indulgence du Jubilé sont les suivantes :

(a) La confession et la communion avec les dispositions requises : elles doivent être distinctes de la confession annuelle et de la communion pascale.

(b) Pendant quinze jours—coïncidents ou non—les fidèles de la ville et de la paroisse de Nicolet visiteront quatre fois par jour notre église cathédrale. Ceux des autres paroisses et missions du diocèse visiteront leur église ou chapelle paroissiale quatre fois par jour pendant les dits quinze jours.

Les religieuses cloîtrées ou non cloîtrées et les novices, ainsi que toutes personnes qui vivent dans les monastères, collèges, couvents et les communautés, visiteront la chapelle ou oratoire de la communauté le même nombre de fois que les fidèles des différentes paroisses du diocèse.

Chaque visite qui se fera processionnellement compensera pour sept visites.

Les quatre visites le même jour à une seule église peuvent se faire à la suite l'une de l'autre, pourvu que l'on sorte de l'église un instant entre chaque visite et que l'on récite chaque fois les prières prescrites.

3. Dans chacune de ces visites, reciter cinq Pater et cinq Ave Maria, ou faire d'autres prières aux intentions du Souverain Pontife, entrant, pour la prospérité et l'extirpation de la Sainte Église, l'extirpation des hérésies, la concordie entre les princes chrétiens et le salut du peuple chrétien.

4. On pourra faire, le même jour, le double des visites antérieures, en se servant du jour ordinaire et du jour ecclésiastique, lequel commence aux premières vêpres d'un jour pour se terminer à un crépuscule d'un jour suivant.

5. Les navigateurs et les voyageurs absents pendant la durée du Jubilé, pourront gagner l'indulgence du Jubilé, de retour chez eux ou à l'endroit où ils font halte, pourvu qu'ils se confessent, communient et visitent quinze fois l'église cathédrale ou paroissiale de l'endroit.

6. Chaque confesseur est autorisé par la Bulle à communier, même en dehors de la confession, en d'autres œuvres de piété, en tout ou en partie, les visites d'église prescrites, en faveur des prisonniers, des infirmes, et en général de tous ceux qui se trouvent empêchés de les faire en tout ou en partie.

7. Les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion et ne seront pas admis à la faire pendant le temps du Jubilé, réciteront cinq Pater et cinq Ave en remplacement de la communion. Le confesseur ne peut dispenser aucun autre que ces enfants de la confession et de la communion requises.

8. Les religieuses cloîtrées ou non cloîtrées et leurs novices, sont autorisées à faire leur confession du Jubilé à tout confesseur approuvé dans ce diocèse pour entendre les confessions des religieux.

9. Tout fidèle, pour gagner le Jubilé, peut faire sa confession à tout prêtre séculier ou régulier, approuvé dans ce diocèse, et tout confesseur est autorisé dans ce cas à absoudre de toute faute et censure réservée au Pape ou à l'Ordinaire, et à commuer les vœux, suivant l'instruction spéciale annexée à ce Mandement.

10. Conformément à la Bulle, nous déclarons : (a) Que ceux qui après s'être confessés et avoir communie, avec l'intention de gagner l'indulgence du Jubilé, seraient empêchés par la maladie de compléter le nombre de visites d'église prescrites, ne seront pas néanmoins privés de la grâce de l'indulgence du Jubilé ; (b) Que si quelqu'un, après avoir reçu de son confesseur l'absolution de ses péchés et de ses censures, ou la dispense d'une irrégularité, ou la commutation d'un vœu, avec l'intention sincère et sérieuse d'ac-

complir les œuvres prescrites pour le Jubilé, change ensuite de volonté et néglige de remplir toutes les conditions de l'indulgence, il ne sera pas pour cela privé de l'effet des dites absolutions, dispenses et commutations ; mais il pourra être difficilement excusé de péché.

Seront le présent Mandement et l'Encyclique pontificale lus et publiés au prône de la messe de toutes les églises et chapelles où se côebre l'office divin, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche de la Sexagésime, 10 février.

Donné à Nicolet, sous notre sceau, le sceau du diocèse, le contre-sceau de notre assistant secrétaire, le cinq février mil-neuf-cent-uit.

† ELPHÈDE EV. de Nicolet
Par Mandement de Monseigneur,
F.-A. SAINT-GERMAIN, ptre,
Assistant-Secrétaire.

TOUJOURS LA HAINE

Le "Hamilton Spectator". Un des principaux organes ou périodiques dans l'Ontario, continue à répandre les flots de sa haine sur les Canadiens français.

Un de ses derniers articles était tellement violent que le "Toronto Star" a jugé opportun de lui lancer l'apostrophe suivante :

"Notre confrère désire et il que l'empire s'assimile les Canadiens français en les perçant à coups de batonnettes, en brûlant leurs maisons, en proscrivant leur langue, en leur enlevant leurs femmes et en extirpant violemment de leurs enfants l'instinct de la race ?

"Si ce n'est là le but, que poursuit le "Spectator", du diable ! où donc veut-il en venir ? et que prétend-il faire en excitant tous les chiens enragés d'Ontario à aboyer, à mordre les Canadiens français chaque fois que l'occasion s'en présente ?

Ne critiquez pas !

Le tribunal d'Essen (Allemagne) a condamné à un mois de prison pour désobéissance, un ouvrier mineur qui s'était permis de critiquer le discours prononcé par l'empereur, à l'occasion du départ pour la Chine du premier contingent allemand.

Il s'agit de ce discours où Guillaume II ordonna aux soldats de ne pas faire de quartier de façon que dix mille ans, nul Chinois n'ose regarder un Allemand.

Pendant la lecture du jugement, le président, ayant eu sur son ordre au vagabondisme chez un des assistants, fit arrêter ce dernier qui fut condamné sur l'heure à trois jours de prison pour attitude "inconvenante".

Où pines, que vous avez de jolies lois !

Le pont "Interprovincial"

Dans quelques jours, Son Excellence le Gouverneur Général, Lord Minto, présidera à la cérémonie d'ouverture du pont qui unira Ottawa à Hull, la province de Québec à la province d'Ontario. Ce pont sera le plus beau du genre au Canada, au dire des experts. Il sera baptisé du nom de "Interprovincial". Le pont mesure 62 pieds de large et 1,050 pieds de long.

No 16—Une perle

Une des perles de la science humaine, c'est le BAUME RHUMAL qui guérit les affections de la gorge et des poulmons.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le 26 et après le 26 novembre 1900 les trains circulent tous les jours (dimanche excepté), comme suit :

LEVIS : DEPARTS
EXPRESS.—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi. 5.35 p. m.
Express.—Montréal (Tous les jours) excepté lundi. 12.10 p. m.
Express.—Montréal. 5.20 p. m.

ACCOMMODATION :
Pour Rivière-du-Loup et Campbellton. 8.30 a. m.
Pour Rivière-du-Loup. 4.15 p. m.
Pour Montréal. 11.45 a. m.

LEVIS : ARRIVÉE
EXPRESS.—De Montréal (Tous les jours exceptés le dimanche). 1.05 p. m.
Express.—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours, lundi excepté. 11.55 a. m.
Express.—Montréal. 5.20 p. m.

ACCOMMODATION :
De Rivière-du-Loup (Mardi et Vendredi). 4.15 a. m.
De Rivière du Loup (Dimanche, Mercredi, Jeudi et samedi). 6.00 a. m.

ACCOMMODATION :
De Montréal, tous les jours excepté lundi. 7.20 a. m.
De Rivière du Loup et Campbellton. 10.35 a. m.
Tous les trains circulent d'après le "Eastern Standard Time".

D. POTTINGER, Gérant général.
Moncton, N.-B. 22 novembre 1900.

H. A. PAUCE, Assistant Agent Général des passagers 143, rue St-Jacques, Montréal.
J. G. HENRI, Assistant Agent Général de fret, Chambre 113, Bâtisse de la Chambre de Commerce, Montréal.
Pour la réserve des chars docteurs ou chars p. fleurs s'adresser aux bureaux à Québec, 7 rue du Fort et 38 rue Daloussie, D. R. McDONALD, Agent des billets. Téléphone No. 99 et 530.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine guérissent les douleurs dans le dos et le mal de rognons chez les femmes.

Nous publions aujourd'hui le témoignage, le portrait et l'adresse de trois Dames qui souffraient beaucoup du mal de rognons et de douleurs dans le dos, qui avaient cherché à se guérir depuis longtemps, n'avaient pu trouver de soulagement nulle part, ont pris les Pilules Rouges avec soin et persévérance et veulent faire connaître aux Dames qui souffrent, le bien que leur a fait ce merveilleux remède.

Voici ce que dit MADAME CREVIER :



"J'ai pris les Pilules Rouges, pour un mal de rognons et des douleurs dans le dos dont je souffrais depuis longtemps, qui étaient causés chez moi par un dérangement. J'étais tellement affligée qu'il m'était impossible de travailler. Mon estomac ne faisait rien. J'avais des battements de cœur et je souffrais aussi du mal de tête. Il se passait à peine de journée sans que je fusse obligée de me coucher.
"La troisième boîte de Pilules Rouges que je pris me donna du soulagement. Après en avoir pris pendant trois mois, je suis parfaitement guérie de mes maux. Aujourd'hui, j'ai cessé de prendre les Pilules Rouges depuis longtemps et je suis encore très bien. Leur effet a été permanent."

"DAME EUGÈNE CREVIER,

"Abestos, Richmond, Québec."

Nous conseillons aux femmes qui souffrent du mal de rognons et qui sont constipées de se servir aussi des Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine, car elle nettoie les intestins, et aide beaucoup l'effet des Pilules Rouges sur les femmes constipées. Prix 25 cents.

Voici ce que dit MADAME BIBEAU :



"Je souffrais depuis deux ans de douleurs occasionnées par la naissance de mon dernier bébé. J'avais des douleurs dans le dos, dans les jambes et j'étais à peine capable de marcher. Mon urine me donnait beaucoup de trouble et me faisait bien souffrir. J'avais toujours les membres engourdis. Mon estomac ne faisait rien et j'avais souvent des étourdissements.
"J'ai pris les Pilules Rouges, et après en avoir pris six boîtes, j'ai commencé à avoir du soulagement et au bout de quelques semaines, j'étais complètement guérie. Je suis maintenant en parfaite santé, mais de temps en temps je prends une boîte de Pilules Rouges, car elles soutiennent mes forces."

"DAME ELZÉAR BIBEAU,

"Jenesec, Idaho."

Un emplâtre préparé par la Cie Chimique Franco-Américaine, appliqué sur les reins, pour les femmes qui souffrent du mal de rognons, soulagera toujours beaucoup les douleurs et il devrait être employé par toutes celles qui souffrent de ces maux. Prix 25 cents.

Voici ce que dit MADAME TRUDEL :



"Je vous demande pardon si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre vous informant de ma santé, mais je voulais voir si la guérison que j'avais obtenue par vos bons soins et les Pilules Rouges, allait être permanente. Je vois aujourd'hui avec plaisir que je suis très bien et que je vais rester bien encore, car je viens de faire dernièrement mon ménage, j'ai travaillé fort et tout cela sans douleur et sans fatigue.
"Comme vous le savez, j'ai souffert depuis 17 ans du mal dans le dos, dans les côtés, sans pouvoir jamais trouver de soulagement nulle part.
"Les Pilules Rouges sont le seul remède qui ait pu me faire du bien et me guérir. La faiblesse générale était la cause de ma maladie et les Pilules Rouges m'ont donné des forces et ont fait disparaître mes maux."

"DAME JOS. TRUDEL,

"St-Geneviève, Champlain, P. Q."

Le mal de rognons et les douleurs dans les reins sont presque toujours causés par un DERANGEMENT, et les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles en guérissant ce DERANGEMENT, guérissent aussi toutes les douleurs qu'il cause.

AVIS A NOS PATIENTES. Nous sommes très reconnaissants de ce que vous nous avez écrit, car nous sommes très fiers de voir que nos Pilules Rouges ont guéri vos maux. Les Pilules Rouges, sont le seul remède qui ait pu vous faire du bien et vous guérir. La faiblesse générale était la cause de votre maladie et les Pilules Rouges vous ont donné des forces et ont fait disparaître vos maux.

Fac-similé du paquet. Nous recommandons à nos patientes de venir voir les Médicines Spéciales de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, et de leur demander plus de renseignements sur leurs maladies ou sur le mode d'emploi des PILULES ROUGES, ou de leur écrire les consultations, personnelles ou par lettres données par nos Médicins sont absolument gratuites et ne peuvent nuire d'être utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Nos PILULES ROUGES se vendent par la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par la maille au Canada et au Etats-Unis sur réception d'un montant.

Adressez vos lettres comme suit : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, Dépt. Médical No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

LIQUEURS! LIQUEURS! Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière et liqueurs de toutes sortes et de toutes qualités à vendre au magasin de M. SIMON LEMAY à Victoriaville.

M. Lemay ayant obtenu une licence de magasin pour la vente des liqueurs a ajouté un département spécial à son magasin pour les liqueurs.

M. Lemay désire fonder son stock de marchandises soignées et vendra toutes les marchandises à des prix réduits. Une visite est sollicitée.

SIMEON LEMAY, VICTORVILLE 12 mai 1899—1 a.

La Nouvelle Fournaise Une nouvelle fournaise à eau chaude et à vapeur, elle est la fournaise qui a le plus de capacité et qui donnera le plus de satisfaction par son économie dans la dépense de combustible, tant en bois qu'en charbon.

Faites passer vos fournitures par l'inventeur, J. C. THIBAUT, et vous aurez entière satisfaction. J. C. THIBAUT & CIE., PLOMBIER ARTHABASKAVILLE. Agrés de Fromageries et Beurrieres.

LA Fonderie de Plessisville SOMERSET, P. Q. MANUFACTURIERS DE MACHINES A VAPEUR, BOUILLOIRES, TURBINES, APPAREILS DE SCIAGE MÉCANIQUE, MACHINES À RABOTER ET À EMBOUVETER ET TOUTES ESPÈCES DE MACHINERIES POUR MOULINS À SCIE ET À FARINE;—MACHINES, OUTILS ET FOURNITURES À L'USAGE DES FORGEONS, DES CARROSSIERS ET DES MENUISIERS. Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bois de Voitures. INSTRUMENTS ET USTENSILES DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES. POMPES, EVIERS, POÈLES, CHAUDRONS, ET ARTICLES DE QUINCAILLERIE EN GÉNÉRAL.

CONDITIONS LIBÉRALES. Catalogues et listes d'escompte envoyés sur demande. F. HURTUBISE, Gerant.

A. BEAUCHESNE FERBLANTIER-PLOMBIER ARTHABASKAVILLE. Invite le public à visiter son magasin où se trouve l'assortiment le plus complet de FERBLANTERIE, ARTICLES DE FANTAISIE, USTENSILES DE CUISINE, EN GRANIT ET CUIVRE. Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud. Se charge d'installer les poêles et tuyaux et de couvrir les bâtiments en tôle noire et galvanisée, etc., etc. A USNI.—Agrés de Fromageries, Présure, Coton, Seal-board, etc., etc. Vous y gagnerez à voir son assortiment avant d'acheter ailleurs. LE TOUT A BAS PRIX. Une visite est sollicitée. 20 août 98—1a.

BUTEAU & PROULX FONDEURS ET MACHINISTES. Informent leurs pratiques et le public en général qu'ils ont acheté la FONDERIE DE VICTORIAVILLE, et qu'ils sont prêts à entreprendre tous ouvrages qu'on voudra bien leur confier dans leur ligne. 63-ENTIERE SATISFACTION SERA DONNÉE. PRIX POPULAIRES. MANUFACTURE D'APPAREILS DE SCIAGE MÉCANIQUE, MOULINS À BATTRE, ENGINES ET BOUILLOIRES MOULINS À CARDES ET MACHINERIES DE MOULINS À FARINE. FONDEURS. Poêles, éviers, charnues, pompes, vases en fonte etc., etc. BUTEAU & PROULX, Victoriaville.

AVIS AU PUBLIC. Ouverture. Ouverture.

Magasin de Chaussures POITRAS & POITRAS VICTORIAVILLE. Nous tenons les Chaussures de plusieurs variétés et du dernier goût. Pouvant convenir à tous les pieds. BOTTINES, CONGRESS, SOULIERS, CLAQUES, PANTOUFLES, GUÈTRES, BOTTES FRANÇAISES, BATADES et SAUVAGES, VERNIS, etc., etc. DE PLUS. Nous avons la célèbre chaussure "SLATER" de première classe qui donne entière satisfaction. Une visite est respectueusement sollicitée. Avant d'acheter ailleurs venez voir notre assortiment. Nous vous attendons et nous vous remercions d'avance. Pour blancs de billets, têtes de comptes, têtes de lettres et blancs d'actes, etc., adressez-vous à l'imprimerie de "L'Union des Cantons de l'Est." 8 juin 99.